

La Lettre de la

Conférence nationale des Mouvements

L'actualité des Mouvements familiaux et organismes associés membres de l'Unaf



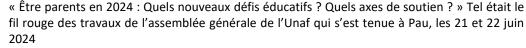






N° 54 / Novembre 2024





L'Unaf a sollicité les éclairages de la sociologue Jessica POTHET et des retours d'expérience de la Fédération française des espaces de rencontre (FFER), organisme associé et étroit partenaire de l'Unaf. La FFER a ainsi fait part de son expérience de terrain au contact des parents séparés et des enjeux d'accompagnement de chacun de ces parents dans la reprise ou le maintien des liens avec son enfant.

Les mouvements familiaux nationaux ont été invités à partager leur vision et témoigner des actions de soutien à la parentalité qu'ils proposent aux parents autour de trois questions :

- Méthodes, repères et cadre éducatifs : quelles références pour les parents ?
- Face aux situations spécifiques (séparation, monoparentalité, adoption, handicap...): comment adapter l'accompagnement des parents?
- Numérique, environnement scolaire : comment soutenir les parents d'ados ?

Les principaux défis des parents

Dans un monde en perpétuel changement, les parents sont confrontés à une multitude de défis. Dans un contexte où les théories éducatives se multiplient et où la pression pour réussir l'éducation des enfants est omniprésente, les familles doivent également faire face à des enjeux économiques et sociaux. Concilier vie familiale et vie professionnelle, trouver des solutions d'accueil, gérer l'environnement numérique de leurs enfants et les protéger contre le harcèlement et la désinformation, sont autant de défis auxquels les parents sont confrontés.

Des actions pour soutenir les parents au quotidien

Les mouvements familiaux ont pu témoigner de la variété des actions que leurs associations familiales proposent aux parents pour les aider, de la petite enfance à l'adolescence : groupes de parole, conférences-débats, et ateliers sur la gestion du numérique par exemple. Elles offrent également un accompagnement individualisé et des activités pour renforcer les relations parents-enfants. Des accompagnements plus ciblés sont également proposés dans le cadre de situations de séparation ou encore pour soutenir les familles monoparentales.

Merci aux représentants des mouvements familiaux pour leurs interventions qui témoignent de l'engagement actif de leurs associations pour soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

> Marie-Chantal LARDIÈRE Présidente de la Conférence nationale des Mouvements



















































SOMMAIRE

CONTRIBUTIONS DES MOUVEMENTS

Mouvements familiaux à recrutement général	
Associations Familiales Protestantes	2
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques	3
Familles de France	4
Familles Rurales	5
Mouvements familiaux à recrutement spécifique	
APF France Handicap	6
Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes	7
Enfance et Familles d'Adoption Fédération Nationale des Associations de Foyers Adoptifs.	8
Fédération Jumeaux et Plus	9
Union Nationale ADMR	٥.
Fédération Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs1	.1
Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité	2



FEDERATION NATIONALE des ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES

Adresse administrative : 8 rue de Gency 95520 OSNY

Téléphone : 06.31.13.03.84

Adresse courriel : francoise.caron@afp-idf.com Site internet : www.afp-federation.org

Nos actions pour soutenir la parentalité

Travaillant au plus proche des familles, avec un soutien quasiment individualisé, nous constatons de plus en plus les gros défis liés à la parentalité : les parcours de vie accidentés, l'isolement numérique qui concerne l'illectronisme, mais aussi les addictions qui touchent tous les âges, les parents qui travaillent tous les deux, non pas par choix mais pour faire face aux besoins de leur famille, astreignant ainsi les enfants à rythme de vie effréné et laissant peu de temps pour les discussions et les confidences. Nous constatons également que les familles sont éclatées, peu de familles peuvent être soutenues par les grands parents qui habitent trop loin. Leur aide reste occasionnelle.

Nous accompagnons les parents dans les différentes saisons de leur vie. Les jeunes mamans qui le souhaitent sont accompagnées dès leur retour à la maison avec le bébé, par des infirmières qui mettent bénévolement leurs savoirs au service des mamans.

Plusieurs AFP proposent des lieux de rencontre pour les familles (AFP « chez ma cousine » à Besançon, AFP Chrysalide avec le café associatif Safe Haven à Haguenau). Autant d'occasions de découvrir des jeux de société en famille pour les parents avec leurs enfants et les grands-parents avec leurs petits-enfants et de susciter des échanges, des moments agréables à vivre.

Des conférences-débat sont proposées pour apporter un soutien à la parentalité numérique, beaucoup de parents admettant qu'ils se sentent démunis face à la pression sociale vécue par leurs jeunes. D'autres sujets au titre de la prévention, sont abordés lors de ces conférences, comme la pornographie, les addictions, la gestion du handicap dans la famille...

D'autres AFP proposent « le café des parents » qui favorise une libre parole et facilitent la recherche de solutions par le partage d'expérience.

Des ateliers en plein air permettent aux parents et enfants de se retrouver pour jouer ensemble dans un même espace pour consolider et améliorer les relations familiales parents, enfants et ados.

Pour les enfants à besoins spécifiques (porteurs de handicap ou empêchés d'évoluer sereinement par des troubles dys.) nous encourageons les animateurs et responsables à se former. Nous proposons un accompagnement individuel et la mise en relation avec des familles aidantes au travers d'un réseau pour offrir du répit.

Des animations et visites en maisons de retraite sont organisées. Pour les personnes âgées qui se déplacent peu ou pas du tout, des bénévoles aident pour les courses, avec entretien préalable et accord de la famille.

Nous privilégions la relation, la proximité pour écouter les besoins exprimés et nous efforcer d'y répondre le mieux possible. Quand la demande dépasse nos compétences, nous n'hésitons pas à orienter les parents vers les professionnels les plus à même de proposer de l'aide et apporter des solutions.

Un évènement à venir

Journée avec AGO de la FNAFP sur le thème « Familles et Handicaps » 3, 4 et 5 mai 2024 dans les locaux de l'AFP87 59, rue Nicolas Appert 87000 Limoges de 9h00 à 16h30



Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

28, Place Saint Georges, PARIS 75009

Téléphone: 01.48.78.81.61 Télécopie

https://www.afc-france.org/
communication@afc-france.org

1 - Information sur une action forte du mouvement.

Depuis deux ans les AFC soutiennent le développement des soins palliatifs et s'opposent à la mort administrée. L'année 2023 a été riche en actions. Le lancement du site ensemblepourlavie.afc-france.org en avril 2023 a donné l'occasion aux familles de prendre part au débat démocratique en écrivant directement aux parlementaires. Les AFC ont collaboré avec des influenceurs catholiques sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les familles à cette question. Les familles sont en effet, au cœur de ce sujet puisqu'elles sont les premières impactées par la fin de vie d'un proche. En parallèle, les AFC ont produit le documentaire « Les souffrances cachées de l'euthanasie », tourné en Belgique montrant les impacts de l'euthanasie sur les proches et les soignants. Il a été diffusé le 1^{er} février 2024 sur YouTube et est désormais disponible gratuitement.

https://www.youtube.com/watch?v=-Re7S2nn9TM&ab_channel=LesAFCenvid%C3%A9os%21

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

Les 7, 8 et 9 novembre 2023, près de 200 présidents et responsables des AFC se sont réunis à Rome pour travailler ensemble sur le nouveau projet stratégique des AFC. Le Pape François a salué le mouvement lors de son audience hebdomadaire.

Le projet stratégique des AFC se développera en 7 axes et aura pour but de développer encore plus le réseau et de répondre aux besoins des familles en leur proposant toujours plus de services et une représentation fidèle.

3 - Information sur des événements à venir.

Les AFC organisent en octobre 2024 un colloque sur la conjugalité intitulé : « Lien conjugal, paix sociale ». Ce colloque a pour objectif de sensibiliser les députés aux impacts des ruptures du couple dans notre société en les mesurant factuellement afin de faire des propositions qui alimenteront les amendements du texte sur la sécurité sociale.



Fédération nationale Familles de France

28 Place Saint Georges 75009 PARIS

Tél: 01 44 53 45 90

Site internet: https://www.familles-de-france.org/

Email: contact@familles-de-france.org

1 - Information sur une action forte du mouvement.

Familles de France s'est rendu au salon de l'agriculture de Paris (75) à la Porte de Versailles pour signer la convention de partenariat avec Aprifel et suivre sa conférence débat sur : « Sciences humaines et sociales Source de leviers innovants pour augmenter la consommation de fruits et légumes ».

Aprifel sera partenaire auprès de Familles de France en 2024 et 2025 pour transmettre à nos futurs jeunes ambassadeurs de l'alimentation saine et durable du projet en réseau « Sac'Ado », les notions alimentaires essentielles au bien-être et à la santé.

Dans la matinée du 24 avril, la Fédération Nationale des Familles de France a eu l'honneur d'accueillir une délégation coréenne dans ses locaux.

En présence du président Mr Charly HÉE accompagné de Mme DELANNOY Jackie et Mme THOMAS Chantal. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une série de visites d'étude des organisations françaises dédiées aux aides sociales et aux politiques familiales.

La délégation composée de 14 membres du conseil municipal de la ville de Séoul, accompagnée d'un chef de groupe et d'un interprète franco-coréen a pu découvrir l'intégralité du fonctionnement Français des aides sociales et familiales et des missions du réseau associatif Familles de France.

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

Mardi 21 novembre 2023, les responsables de la fédération départementale du Puy de Dôme (63) ont invité Charly HÉE, président de la fédération nationale, et, Gabrielle Parisot, chargée de mission vie associative, à rencontrer les associations du département pour une réunion d'information/formation sur le fonctionnement du réseau Familles de France et les relations avec les institutions UDAF et UNAF.

Le 7 décembre 2023 à Dijon, Madame Chantal Thomas (présidente de l'association de Fontaine-les-Dijon et administratrice nationale Familles de France) ainsi que Monsieur François Guillaume (UDAF21) ont reçu les neuf participants à la journée d'information/formation sur le réseau associatif familial, dans sa composante de fonctionnement interne au mouvement Familles de France et dans sa complémentarité relationnelle avec l'UNAF et l'UDAF.

3 - Information sur des événements àvenir.

Participation de Familles de France à une visite de terrain organisée par APRIFEL les 15 et 16 mai 2024.

Notre assemblée générale élective aura lieu au CISP 12éme le 8 juin 2024 prochain. Il s'agit d'une assemblée élective qui verra l'élection ou réélection de la moitié des administrateurs sortants, conformément à nos statuts.

Cette assemblée générale sera précédée d'un séminaire des administrateurs le 7 juin.



Familles Rurales Fédération nationale

Adresse: 7, cité d'Antin 75009 PARIS

Téléphone: 01 44 91 88 88

Site internet: www.famillesrurales.org

Mobilité en milieu rural : Familles Rurales s'est engagé en 2024 dans un projet de développement de nouvelles solutions de mobilité en milieu rural, avec le soutien financier de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Son réseau développe depuis près de trente ans maintenant dans une vingtaine de départements des services de mobilité solidaire, du transport d'utilité sociale. Mais la mobilité reste la problématique centrale pour différents publics sur les territoires. Et il s'agit aujourd'hui pour contribuer à la transition écologique des territoires, d'évoluer et de trouver d'autres solutions toujours solidaires mais davantage écologiques et durables.

Le projet se déroule en deux phases : lancement et accompagnement de projets locaux puis capitalisation pour outiller, former de nouveaux porteurs de projet et essaimer sur d'autres territoires.

Familles Rurales a d'abord engagé une quinzaine d'expérimentations qui seront incluses dans un état des lieux plus large. Elles reposent sur des véhicules électriques (ou thermiques), des minibus partagés, des vélos classiques ou électriques, des scooters, des véhicules 3 ou 4 roues non motorisés (ateliers, station mobilité, achat mutualisé, mise à disposition, location, formation...). Des projets s'adressent spécifiquement aux seniors, aux jeunes ou aux personnes en situation de handicap. Une partie de l'offre est proposée à partir de tiers-lieux. L'essor du vélo dont la pratique a explosé ces dernières années a aussi été identifié comme un enjeu en milieu rural. Plusieurs partenaires sont associés au déploiement du projet : l'Ademe, le Cerema, Engie, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), Atchoum (plateforme de mobilité solidaire), l'APF-France handicap notamment. Un événement est prévu en février 2025 pour en restituer les résultats.

Assemblée Générale 2024: Les 5 et 6 avril derniers, 106 participants ont pris part aux travaux de l'Assemblée Générale 2024, représentant 50 fédérations départementales et 9 fédérations régionales Familles Rurales. En cette année élective, l'Assemblée Générale a désigné neuf administrateurs nationaux et renouvelé les mandats des représentants dans les instances, paritaire et nationale d'arbitrage. Les présidentes et présidents rassemblés ont pu saluer, à l'occasion d'une séquence forte en émotion l'engagement de Hélène Carnet, Florence Duviallard, Michel Pillon, arrivés au terme de 3 mandats consécutifs de 6 ans soit 18 ans de mandat maximum prévus par les statuts.

Le Conseil d'Administration organisé à la suite de l'AG, a renouvelé le mandat de Guylaine Brohan à la présidence de la fédération nationale. Alain Ballay a été élu 1er Vice-Président, Chantal Jannet et François Lebègue Vice-Présidents, Rita Ciccarella-Vanderbeke Secrétaire, Christèle Leroy Trésorière. Liliane Cordioux, Stéphanie Motté, Patrick Valat, rejoignent Martine Duriez, en qualité de membres du Bureau national.

Retrouvez le Rapport d'activité 2023 sur www.famillesrurales.org

80 ans de la Fédération nationale Familles Rurales : A l'occasion de ses journées Présidents-Directeurs des 11 et 12 octobre 2024, le Mouvement Familles Rurales célébrera les 80 ans de la « Confédération Nationale de la Famille Rurale », dont les statuts ont été enregistrés à la préfecture de police de Paris le 15 novembre 1944.

Cet évènement entend valoriser les grands marqueurs de l'action de Familles Rurales sur les 8 décennies écoulées et conforter à cette occasion l'engagement et les valeurs des membres du Mouvement.

Témoignages, ressources documentaires, paroles de partenaires, échanges, convivialité et surprises, composeront le programme de ce rendez-vous dont l'objectif est bien de retirer de 80 ans d'actions à destination des familles et des territoires ruraux, l'énergie et l'inspiration qui guideront le Mouvement encore pour de longues années.





ACTIONS FORTES



Handicap et télévision: 72% des français associent le handicap au fauteuil roulant et leurs représentions du handicap restent <u>négatives</u>. 74% d'entre eux estiment que les difficultés rencontrées par les personnes en situation du handicap sont dues à une société qui ne s'adapte pas suffisamment à leurs besoins. Seulement 22 % pensent que les personnes handicapées sont traitées avec bienveillance... 72% des Français estiment que le handicap n'est pas suffisamment représenté à la télévision (dont 18 % « pas du tout »). Pour APF France handicap, la télévision, reflet de la société, doit s'engager à rendre visibles les personnes en situation de handicap dans une multiplicité de situations.

Il est donc nécessaire d'aller au-delà du taux de 1 % de représentation du handicap à la TV (baromètre Arcom, 2022) en donnant une image juste : ne pas tomber dans la compassion et la victimisation ; ne pas considérer ces personnes comme des supers héros...., rendre accessibles les différents lieux audiovisuels, en créant des partenariats locaux et nationaux avec les acteurs associatifs du handicap afin notamment de permettre une approche réaliste du handicap (scénarii, scripts, expertise...).

ACTIONS PASSEES:





« Pour un accompagnement digne, Ensemble, sonnons l'alarme ». https://www.change.org/p/handicap-maladie-stop-precarite. Lancement d'une pétition nationale pour sonner l'alarme! À son tour, l'Uniopss (qui regroupe des unions régionales, une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements) dont fait partie APF France handicap sonne l'alarme et réclame un

accompagnement digne aux personnes qui en ont besoin et des solutions d'accueil. L'uniopss dénonce les *moyens* qui ne suivent pas les besoins, absence de perspectives budgétaires publiques, injonctions contradictoires des autorités, pénurie des métiers par manque de revalorisations et perte de sens. Elle demande des moyens définis à hauteur des besoins, des mesures ambitieuses pour revaloriser les professionnels des solidarités et du soin, ainsi que des états des lieux partagés par territoire, associant l'ensemble des parties prenantes.

La saisine de l'AFM-Téléthon et APF France handicap qualifiée de « recevable » par la Défenseure des Droits!

Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon et Pascale Ribes, Présidente d'APF France handicap, ont été reçues par la Défenseure des Droits, Claire Hédon, qui a qualifié « recevables » la saisine pour mise en danger de la vie d'autrui et non-assistance généralisée à personnes en danger ainsi que les témoignages associés. L'instruction du dossier va pouvoir commencer et la Défenseure des droits va mener les investigations et interventions nécessaires auprès des acteurs concernés, qu'ils soient privés ou publics, nationaux ou locaux.

ACTION A VENIR

RePairsAidants: du nouveau pour les aidants



https://www.repairsaidants.com/

Afin de faciliter la lecture du dispositif, une très courte vidéo de présentation (moins de 40 secondes) a été créée. Elle est visible sur la page d'accueil du site internet.

L'ensemble des actions de soutien proposées par RePairs Aidants s'étant élargi depuis quelques années, il devenait difficile de s'y retrouver entre les formations, les webinaires et les ateliers.

La vidéo présente les différentes actions de RePairs Aidants, les durées et formats des sessions et le public auquel elle s'adresse ainsi que le soutien financier mis à disposition.

Le site facilite les inscriptions, toujours libres et prises en charge financièrement par la CNSA



JPV Jonathan Pierres Vivantes

Parents et Frères et Sœurs endeuillés

■ jonathanpierresvivantes@orange.fr
Site internet : www.anjpv.fr

1 - Information sur une action forte du mouvement.

L'Association JPV (Jonathan Pierres Vivantes) est un mouvement familial d'entraide de parents en deuil d'un ou plusieurs enfants, d'un frère, d'une sœur, quels que soient la cause du décès et l'âge de l'enfant.

Non confessionnelle, l'association est ouverte à tous, dans le respect des opinions et des croyances de chacun.

De toutes les actions menées par ses bénévoles, formés à l'écoute, et eux-mêmes endeuillés, qui sont : une écoute par téléphone ou par mail, des rencontres sur rendez-vous ou lors de groupes de partage au sein des 30 points d'accueil de l'association, des temps amicaux, une page Facebook, un journal trimestriel, JPV souhaite rassembler les frères et sœurs lors de journées de rencontres spécifiques. Ce début d'année est marqué par une très belle journée de partage entre frères et sœurs à Paris.

Par ailleurs, le site de l'association a été repensé et réactualisé : www.anjpv.fr

2 - Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

En octobre dernier, lors des journées nationales de JPV proposées à tous les adhérent(e)s, les mots Amitié et Partage ont pris tout leur sens.

De nombreux parents, frères et sœurs endeuillés se sont rassemblés au Domaine de Roiffé, dans la Vienne. Toutes les régions étaient représentées, ou presque.

Ce week-end attendu par les familles touchées par la perte d'un ou plusieurs enfants, d'un frère, d'une sœur, permet aux histoires personnelles de résonner en tissant des liens dans l'intime et le collectif.

Des groupes de parole, des ateliers : écriture, théâtre, danse- country, expression primitive, mais aussi pour prendre soin de soi, ont été ouverts à tous. Chacun, selon l'esprit JPV, restant libre d'y participer ou pas.



3 – Information sur des événements à venir.

- Un week-end spécifique pour parents endeuillés de leur enfant unique ou ayant perdu tous leurs enfants se tiendra les 24-25-26 mai 2024 à La Neylière, Poneys 69590.
 - Contact: Aline: 06 16 34 40 87 ou jeralmifra@laposte.net.
- L'Assemblée générale se tiendra le samedi 8 juin 2024, à Paris
- Les journées nationales 2024 auront lieu à Roiffé (86) les 11-12-13 octobre 2024.



Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette, 75 010 Paris

Tél.: 01 40 05 57 70

Mail: secretariat.federation@adoptionefa.org

Site: www.adoptionefa.org

www.facebook.com/Enfance Familles Dadoption

twitter.com/AdoptionEFA

www.linkedin.com/company/efa-adoption

Retour sur les 70 ans d'EFA



C'était, il y a six mois, le 7 octobre 2023, au FIAP, à Paris. Ce jour-là, le mouvement Enfance & Familles d'Adoption a célébré ses 70 ans, fêtant à cette occasion le chemin parcouru en faveur de l'adoption. Une belle journée, durant laquelle convivialité et réflexion ont fonctionné de concert. Une matinée consacrée à l'échange et la réflexion sur la situation actuelle et les enjeux à venir de l'adoption. Réflexion à laquelle se sont joints des partenaires associatifs et institutionnels ainsi que des personnalités du champ de l'adoption et de la protection de l'enfance. Puis un après-midi festif, lors duquel tous les participants ont pu rire (de l'adoption !) avec Bertrand Uzeel avant de jouer au jeu A'dop de l'association Voix D'Adoptés (VDA).

Retrouvez les temps forts de cette journée sur : <www.adoptionefa.org>



Journée professionnelle « L'adoption des enfants grands : parlons-en et agissons ! »

Un nombre de plus en plus important d'enfants acquiert le statut de pupille de l'État, suite au prononcé d'un délaissement parental (actuellement plus de la moitié

des admissions). La grande majorité des enfants pupilles de l'État sont désormais des enfants grands qui ont eu, généralement, un long parcours en protection de l'enfance. Quel projet de vie peut-on faire pour eux ? S'il s'agit d'un projet d'adoption, nombre de questions vont se faire jour : préparation de l'enfant, prise en compte de son âge, rôle de la famille d'accueil, choix des futurs parents, accompagnement des enfants et des parents... Le 12 décembre 2023, EFA a organisé, en distanciel, une journée professionnelle qui a permis de présenter les pratiques d'accompagnement de quelques départements, des témoignages de personnes concernées – y compris les enfants – et de donner des clés de compréhension et d'actions pour les professionnels et les conseils de famille.

Informations: www.adoptionefa.org, rubrique « Colloques et congrès »



Une recherche action EFA-FNEPE sur l'impact des pratiques illicites sur le parcours de vie des familles adoptives

Enfance & Familles d'Adoption (EFA) s'engage avec la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) dans un projet de recherche-action auprès des familles (parents et adoptés) concernées ou se questionnant sur les pratiques illicites dans leur parcours d'adoption.

Les objectifs de cette étude :

- entendre les témoignages et réflexions des personnes concernées ;
- analyser l'impact de ces situations sur la vie des membres de la famille ;
- formuler des préconisations pour l'accompagnement.

Comment ? Lors d'entretiens (groupe et individuel) supervisés par un chercheur extérieur à EFA.

Informations sur: <www.adoptionefa.org>



Fédération Jumeaux et Plus 28, place Saint Georges 75009 PARIS Téléphone : 01 44 53 06 03 www.jumeaux-et-plus.fr

secretariat@jumeaux-et-plus.fr

1- Information sur un événement passé :

Les journées nationales de la gémellité (JNG) ont eu lieu le samedi 18 novembre dans la salle des Fêtes de la Mairie du 9eme arrondissement. Cette année, le programme était composé des conférences suivantes :

- Labellisation du CRMR de Necker (centre de référence du STT), par le Dr Claire COLMANT
- Les conséquences à long terme des retards de croissance in utéro, par le Pr Olivier CLARIS
- Le burn-out maternel, un secret bien gardé, par Fabrice BAK
- L'importance de la visite post-natale, par le Dr Malika AMELLOU

Les conférences proposées par les membres de notre comité scientifique, ont été très appréciées par les participants.

Le dimanche 19 novembre 2023 étant consacré à des formations en ateliers visant à accompagner les bénévoles dans les divers aspects de la vie des associations, l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité. Les thèmes étaient les suivants :

- Représentations extérieures (CAF, UDAF, CCAS, Hôpitaux...) : l'importance de la présence de Jumeaux et Plus dans les institutions
- Tenir sa trésorerie (avec et sans Assoconnect)
- Gérer votre Mise à Disposition de Matériel
- Gérer vos adhérents sur Assoconnect.

2- Information sur un événement futur :

L'assemblée Générale de notre Fédération se déroulera les 11 et 12 mai à La Roche-sur-Yon, en présence des administrateurs de nos associations départementales.

3- Information sur une action forte:

Cette année nous avons fait en sorte de soutenir les administrateurs bénévoles de nos associations en venant les rencontrer dans leurs départements, à l'occasion des rencontres organisées avec leurs adhérents ou lors de leurs Assemblées Générales annuelles.

ADMR



184A rue du Faubourg Saint Denis 01 44 65 55 55 www.admr.org info@admr.org

Plaidoyer de l'Union Nationale ADMR sur le changement de système de financement des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile des familles

L'Union Nationale ADMR a publié en avril son plaidoyer intitulé « D'un système de financement à l'heure à un système de financement à la mesure des TISF : il y a urgence ! ».

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) Familles sont des Etablissements Sociaux et Médico Sociaux (ESMS). Une part importante de leur activité est exercée dans le cadre des missions de prévention et de protection de l'enfance, qui relèvent des services départementaux de la protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'Enfance (ASE). Les professionnels de ces SAAD Familles, Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et Auxiliaires de Vie Sociale (AVS), interviennent au domicile ou à partir du domicile, pour soutenir la fonction parentale et faciliter les relations entre parents et enfants.

Historiquement, et contrairement aux autres services et établissements intervenant au titre de l'ASE, les SAAD Familles ont toujours été rémunérés sur la base d'un financement à l'heure, c'est à dire à l'heure d'intervention réalisée chez la famille. Aujourd'hui, les interventions des TISF sont les seules interventions du champ social financées de la sorte. Ce financement est inadapté à la réalité du travail des TISF, notamment face à une complexification et dégradation des situations familiales accompagnées qui nécessitent une approche plus globale dans l'accompagnement. En effet, le système actuel induit un accompagnement limité et quantifié, qui confère un statut de travailleur social « à part » aux TISF, amène inévitablement à des ruptures de parcours pour les familles accompagnées et une instabilité économique pour les SAAD Familles.

C'est pourquoi l'Union Nationale ADMR milite pour la transformation de ce système de financement et demande le passage à un système de financement à la mesure. Le plaidoyer détaille notamment sept avantages majeurs que permettrait le changement de système de financement: plus de souplesse et d'adaptabilité dans l'accompagnement; plus de temps passé auprès des familles; un accompagnement des familles identique et équitable dans tous les territoires; plus d'adéquation avec la complexité des situations familiales; plus de sens pour les TISF et des conditions de travail plus attractives; un métier plus en adéquation avec les évolutions législatives et les nouvelles politiques publiques et une sécurisation de l'équilibre économique des SAAD familles

Ce plaidoyer a été remis en main propre à Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités le 3 avril dernier. Il a également été adressé à Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, ainsi qu'aux instances nationales agissant dans le champ de la protection de l'enfance (Cnape, CNPE, ODAS...), à l'Assemblée des Départements de France et à l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDASS).

Pour lire le plaidoyer dans sa totalité: https://www.admr.org/system/files/webmaster/pdf/cp-2024/plaidoyer/note de plaidoyer admr - financement a la mesure saad familles - vf.pdf



Fondée en 1948, Reconnue d'utilité publique (Décret du 17 octobre 1975), Fondateur de l'Hôpital de jour Georges Vacola (1984)

L'ANPEDA et l'UCPA collaborent pour faire découvrir à des jeunes déficients auditifs des activités sportives de plein air lors de séjours sportifs organisés conjointement sur des centres UCPA. Ces séjours permettent aux jeunes déficients auditifs d'être en totale inclusion avec les jeunes enfants entendants et de tisser des liens. Ils sont accompagnés par un adulte utilisant un moyen de communication dont ils ont besoin (Langue des signes française, Langue française parlée complétée, français oral).

La fédération ANPEDA a décidé de mener ce projet pour apporter une réponse aux familles d'enfants sourds ou malentendants qui recherchaient des lieux de vacances collectives pour leur enfant garantissant un accueil de leur enfant dans un cadre adapté avec l'assurance du mode de communication adapté (Langue des signes française, Langue française parlée complétée, français oral). Trois séjours d'une semaine sont ainsi organisés chaque année. Ils sont publiés sur notre site internet ainsi que sur les réseaux sociaux. (https://anpeda-federation.fr)



Exemple de programme de séjour pour les 8-11 ANS





Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité Chez CNAPE 33, avenue d'Italie 75013 PARIS www.unapp.org contact.unapp@gmail.com

Mai 2024

Faire bouger des lignes ... COMPERAGE et PARRAINAGE la force d'un lien « institué »

Une action forte du mouvement :

L'UNAPP agit depuis des années comme « tête chercheuse » et « tête de réseau » pour promouvoir le parrainage dans ses multiples usages comme un lien d'attachement, lien personnel et social. Ni lien de famille, ni lien d'amitié, ni lien de travail, le lien de parrainage inscrit dans des réseaux de solidarité est unique. Les historiens du réseau d'histoire du parrainage « Patrinus » nous ont aidé à comprendre ce qui fait l'essence de ce lien plurimillénaire : un choix personnel, une communauté d'action, un rite d'institution.

Des idées reçues qui ont la vie dure...

- le parrainage serait une forme d'entraide parmi d'autres,
- le parrain prendrait la place du parent « manquant »,
- il profiterait seulement à des enfants,
- Bien sûr : dans l'idée de « faire un bout de chemin ensemble » les rencontres se font dans une diversité de circonstances, le plus souvent dans des formes d'entraides organisées ou spontanées, la confiance s'installe, des affinités apparaissent, des liens se nouent parce qu'on compte les uns pour les autres, les uns sur les autres. Le « plus » du lien de parrainage, c'est le symbolique d'un « rite » d'institution². Son caractère un peu solennel et festif marque la reconnaissance publique de ce lien d'attachement qui n'avait jusque-là qu'un caractère privé. Reconnaissance publique veut dire prise en compte et respect : tous sont devenus des « proches ».
- Patrinus le confirme aussi : jamais, d'un point de vue historique, anthropologique juridique le parrain ne se substitue au parent ! C'est parce que les deux font alliance dans un double lien de compérage parent parrain que peut se nouer le lien de parrainage parrain filleul.
- Choix personnel, le parrainage concerne bien sur des adultes, nous en avons aussi l'expérience.³

Des lignes à faire bouger...

À partir de ce cadre conceptuel bien balisé, l'UNAPP s'est employée en collaboration avec l'Unaf à contribuer à en stabiliser le cadre juridique pour favoriser les pratiques et la reconnaissance dans le champ des politiques publiques dans toutes les configurations de vie des familles : aujourd'hui du « soutien à la parentalité »⁴ à la « protection des enfants » ⁵, plus demain certainement. Travail presque achevé avec l'élaboration de la Charte Nationale du Parrainage : 8 principes d'action dans une vision universaliste. Le choix des possibles s'élargit, une multiplicité d'actions vont pouvoir se développer, une diversité d'acteurs seront encouragés ! C'est l'ambition de l'UNAPP de les accompagner.

Trois temps forts à venir

- l'assemblée générale de l'Unaf des 22 et 23 juin « **Être Parent en 2024 : défis et axes de soutien »,** une bonne occasion d'exposer ce que disent les parents de leur aventure en parrainage
- les Assises de la protection de l'Enfance « **Adolescence**, **quelle vie devant soi** ». Le parrain de Lucas (Dessine-moi un Parrain Strasbourg) sera le grand témoin dans l'atelier IV, le 27 juin
- journée technique gratuite en visio via IDEAL CO sur le parrainage le 17 octobre, avec une animation Unaf UNAPP. Lien d'inscription https://hello.idealco.fr/inscription-rencontre-technique-parrainage/

¹ Vincent Gourdon Patrinus UNAPP 2012

² Antoine Mandret Socio-Histoire des rites d'institution autour de la parenté 2015

³ Voir 10 ans d'innovation à l'APEI de Lens Étude CREAI UNAPP APEI « le parrainage une nouvelle logique d'action » 2020

⁴ CASF Art. L.214-1 – L 214-1-2 et Charte Nationale du soutien à la parentalité

⁵ Décret n° 2024-118 du 16 février 2024 CASFArt. D 221-27 et s.



























Informations pratiques

Prochaines Conférences :

- Jeudi 20 mars 2025
- Jeudi 15 mai 2025
- Jeudi 16 octobre 2025

La Conférence des Mouvements c'est :

« La conférence nationale des mouvements familiaux est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Lieu de partage et de débat, elle permet aussi aux mouvements membres d'échanger sur les préoccupations de leur propre structure.

C'est une instance consultative du conseil d'administration qui la saisit régulièrement sur des thèmes d'actualité. »

Cette publication éditée 3 fois par an a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des actions entreprises, au plan national, par chacun des mouvements membres de l'UNAF.

Retrouvez cette lettre et ses archives sur www.unaf.fr rubrique ressources documentaires



Union nationale des associations familiales 28, place Saint-Georges - 75009 PARIS Tél. : 01 49 95 36 00

www.unaf.fr